

Conseil du 21 décembre 2017 à 18 heures
 Salle polyvalente de Gensac-la-Pallue

Les délibérations qui feront l'objet d'un vote groupé, sont précédées d'un astérisque *
 Toutefois, toute délibération pourra être remise individuellement aux voix
 sur demande d'un conseiller communautaire

Approbation des procès-verbaux des 02 novembre et 14 décembre 2017.

THEMATIQUE	Vote simultané « * »	OBJET	
Compétences	*	I-1	Harmonisation des compétences - orientations générales
		I-2	Harmonisation des compétences optionnelles
		I-3	Harmonisation des compétences facultatives
Administration générale – finances	*	II-1	Délégation de pouvoirs au bureau
		II-2	Délégation de pouvoirs au président
	*	II-3	Marché de services d'assurances
		II-4	Décisions budgétaires modificatives – budget principal et budgets annexes
		II-5	Création d'une autorisation de programme et de crédits de paiement (AP/CP) – base de loisir d'Angeac-Champagne
		II-6	Création d'une autorisation de programme et de crédits de paiement (AP/CP) – gabare
		II-7	Création d'une autorisation de programme et de crédits de paiement (AP/CP) – CLSH Jarnac
		II-8	Création d'une autorisation de programme et de crédits de paiement (AP/CP) – écoles – gros entretien et accessibilité

**Administration
générale – finances
(suite)**

II-9	Création d'une autorisation de programme et de crédits de paiement (AP/CP) – entretien du patrimoine communautaire
II-10	Création d'une autorisation de programme et de crédits de paiement (AP/CP) – aménagement intérieur de bâtiments communautaires
II-11	Création d'une autorisation de programme et de crédits de paiement (AP/CP) – informatique et bureautique
II-12	Création d'une autorisation de programme et de crédits de paiement (AP/CP) – matériel technique
II-13	Création d'une autorisation de programme et de crédits de paiement (AP/CP) – Pôle savoir-faire du Cognac
II-14	Création d'une autorisation de programme et de crédits de paiement (AP/CP) – acquisition de véhicules
II-15	Création d'une autorisation de programme et de crédits de paiement (AP/CP) – voiries communautaires
II-16	Création d'une autorisation de programme et de crédits de paiement (AP/CP) – réseaux d'assainissement collectif DSP
II-17	Création d'une autorisation de programme et de crédits de paiement (AP/CP) – travaux AEP hors programme
II-18	Contribution des budgets annexes aux fonctions supports de la communauté d'agglomération (charges à répartir) – (modification de la délibération n°2017/273)
II-19	Ouverture de crédits anticipée pour 2018
II-20	Versement anticipé de subventions aux associations avant le vote du budget primitif 2018

*

Administration générale – finances (suite)		II-21	Versement anticipé de subvention à Cognac tourisme
		II-22	Subventions d'équilibre aux budgets annexes pour l'exercice 2017
	*	II-23	Remboursement au budget principal des charges salariales 2017 par transports urbains et eau-assainissement
		II-24	Schéma de Cohérence Territoriale de la région de Cognac (SCOT) : dissolution et transfert de la compétence au PETR (modification de la délibération n°2017/132)
		II-25	Admissions en non-valeur
Ressources humaines		III-1	Modification du tableau des effectifs – SMAEPA et pôles techniques
Economie		IV-1	Attribution d'une subvention à la Jeune Chambre Economique (JCE)
	*	IV-2	ZAE Le Malestier à Segonzac – vente d'un terrain à l'EIRL Métois Nicolas
		IV-3	ZAE Fontainebleau à Sigogne – vente d'un terrain à la SARL Montrichard
		IV-4	ZAE Fontainebleau à Sigogne – vente d'un terrain à la SARL Hasselwander
		IV-5	ZA des Vauzelles – vente d'un terrain à Topo Infra Sas
		IV-6	Ouvertures dominicales des commerces – avis sur les projets d'arrêtés municipaux relatifs aux dérogations accordées par les maires – année 2018
		IV-7	Office de pôle – achat d'un local pour le bureau d'information touristique de Jarnac (annule et remplace la D2017_363)
Territoire		V-1	Instauration et délégation du droit de préemption urbain (DUP) sur la commune de Bassac

	*	V-2	Instauration et délégation du droit de préemption urbain (DPU) sur la commune de Graves-Saint-Amant
Territoire (suite)		V-3	Bilan de la concertation et arrêt du projet de révision générale du plan local d'urbanisme de la commune de Mérignac
		V-4	Débat sur le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du PLU de la commune de Nercillac
		V-5	Programme d'intérêt général (PIG) – attribution de subventions à des propriétaires
		V-6	Développement du très Haut Débit : convention de programmation avec Charente Numérique
Culture		VI-1	Association académie de musique de la Charente – attribution de subvention
Sport – éducation - jeunesse	*	VII-1	Subventions aux coopératives scolaires des écoles de l'ex-communauté de communes de Jarnac
		VII-2	Contribution et subvention à l'OGEC Sainte Marie / Saint Maurice
Développement durable et participation citoyenne		VIII-1	Tarifification de la redevance spéciale 2018 sur le territoire de la commune de Cognac
Mobilité - voirie	*	IX-1	Présentation et signature du Contrat d'Obligation de Service Public (OSP) pour la gestion et l'exploitation du service de transports de Grand Cognac
		IX-2	Protocole de fin de délégation du service public de transports de Grand Cognac
		IX-3	Tarifs horaires voirie 2018
Grand cycle de l'eau	*	X-1	Tarifs 2018 - alimentation en eau potable
		X-2	Tarifs 2018 - redevance assainissement collectif

Grand cycle de l'eau (suite)		X-3	Travaux assainissement et pluvial – commune de Châteaubernard
	*	X-4	Avenant n°1 au contrat de DSP d'assainissement collectif territoire commune de Châteauneuf-sur-Charente
		X-5	Avenant n°1 au contrat de DSP d'assainissement collectif territoire commune de Gimeux
		X-6	Avenant n°1 au contrat de DSP d'assainissement collectif territoire commune de Hiersac
	*	X-7	Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) et Rapports Annuels des Déléataires (RAD) - Eau Potable – année 2016
		X-8	Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) et Rapport Annuel des Déléataires (RAD) - Assainissement collectif – année 2016
		X-9	Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) - Assainissement non collectif – année 2016

Relevé des décisions du président

Relevé des décisions marchés < 90 000 €